

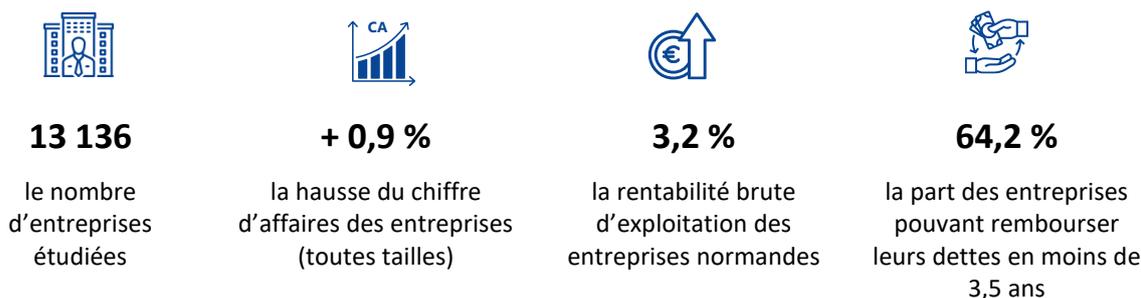


En 2024, des entreprises normandes résilientes malgré un ralentissement de l'activité et les incertitudes qui pèsent sur les investissements

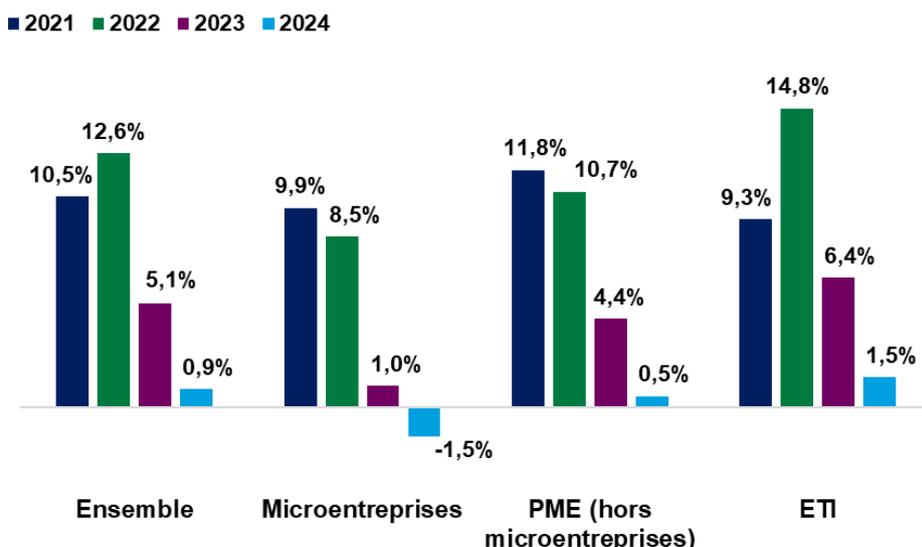
En 2024, les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) normandes montrent des signes de résilience : les taux de marge brute d'exploitation et la rentabilité finale se maintiennent, le désendettement se poursuit, en lien notamment avec la fin des Prêts Garantis par l'État, les capacités de remboursement s'améliorent et les trésoreries se stabilisent quant à elle à un niveau satisfaisant.

Toutefois, l'année 2024 a été marquée par un ralentissement de l'activité dans tous les secteurs, avec une hausse du chiffre d'affaires inférieure à celle de l'inflation. Ce ralentissement, couplé au climat d'incertitudes économiques, a affecté la dynamique de recrutements, particulièrement du personnel extérieur et a engendré une forte contraction des investissements.

En 2024 :



Graphique 1 : variation annuelle du chiffre d'affaires par taille d'entreprises en Normandie (en %)



Source : Banque de France Normandie, base FIBEN, août 2025

PME : petites et moyennes entreprises

ETI : entreprises de taille intermédiaire



Cette étude analyse la situation financière des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) en 2024 (cf. annexe 1).

L'étude exploite **13 136 comptes d'entreprises** ayant leurs sièges sociaux en Normandie et dont l'exercice a été clôturé entre le 30 septembre 2024 et le 31 décembre 2024 (cf. annexe 2).

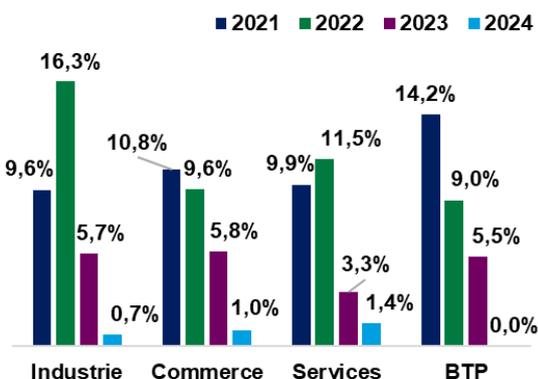
Des progressions en chiffre d'affaires inférieures à celle de l'inflation

En 2024, le chiffre d'affaires continue de progresser mais à un niveau moindre par rapport aux années précédentes (Graphique 1) et à un rythme nettement inférieur à celui de l'inflation qui est de 2,3 % en moyenne en 2024.

Seules les microentreprises connaissent une baisse de leur chiffre d'affaires en 2024, et ce dans tous les secteurs d'activité.

Les bonnes dynamiques de 2021 et 2022 sont liées à la reprise de l'activité post-Covid. 2023 a été marquée par l'inflation et la hausse des coûts de l'énergie. L'année 2024 a montré à quel point les incertitudes économiques, budgétaires et politiques pouvaient affecter l'activité économique.

Graphique 2 : variation annuelle du chiffre d'affaires des entreprises normandes par secteur



Lecture : à échantillon constant, dans l'industrie, l'évolution du chiffre d'affaires sur un an est de + 9,6 % en 2021, + 16,3 % en 2022, + 5,7 % en 2023 et + 0,7 % en 2024.

Source : Banque de France Normandie, base FIBEN, août 2025

Le ralentissement de l'activité en 2024 concerne tous les secteurs (Graphique 2).

Dans les services, seules les activités de conseils et services aux entreprises tirent leur

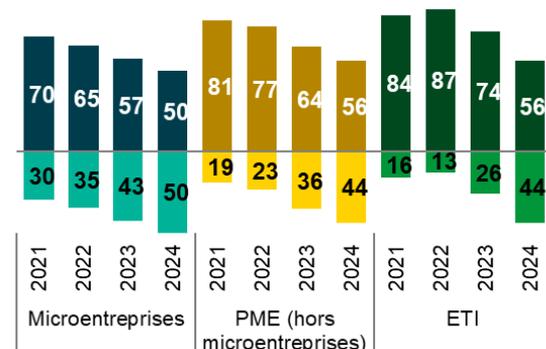
épinglé du jeu avec une croissance du chiffre d'affaires de + 2,7 % (après + 6,3 % en 2023). L'unique secteur à connaître un recul est celui des activités immobilières, en lien avec la crise dans la construction neuve.

Dans l'industrie, les situations sont contrastées. Seul le chiffre d'affaires du secteur de la fabrication de machines et équipements augmente plus fortement que l'inflation alors que de nombreux autres voient le leur diminuer : la filière bois, la métallurgie, les matériels de transport, etc.

Dans le commerce, le ralentissement est plus important dans les entreprises liées à l'automobile.

Enfin, dans le BTP, le gros œuvre est en recul (- 3,9 %) tandis que les travaux publics et le second œuvre se maintiennent (+ 1,9 % et + 0,6 %).

Graphique 3 : part des entreprises avec une variation de chiffre d'affaires positive ou négative en Normandie



Lecture : en 2024, 50 % des microentreprises ont connu une hausse de leur chiffre d'affaires alors qu'elles étaient 70 % en 2021.

Source : Banque de France Normandie, base FIBEN, août 2025

Les situations des entreprises sont contrastées (Graphique 3). Par exemple, en 2024, alors que le chiffre d'affaires des ETI progresse en moyenne de + 1,5 %, il baisse pour 44 % d'entre elles contre seulement 16 % en 2021. Pour les microentreprises, la moitié d'entre elles perd du chiffre d'affaires. Les baisses en montant sont toutefois plus importantes que les hausses (- 16 % contre + 13 %), ce qui engendre une diminution moyenne de - 1,5 % (Graphique 1).



Une hausse des défaillances d'entreprises en 2024

Évolution des défaillances d'entreprises fin 2024 en Normandie

	Normandie			France	
	déc.-24	Évolution sur un an	Évolution par rapport à 2010-2019	Évolution sur un an	Évolution par rapport à 2010-2019
Agriculture	96	35,2%	8,9%	10,4%	6,1%
Industrie	200	16,3%	-10,6%	8,3%	-4,1%
Construction	518	15,1%	-14,1%	25,0%	0,6%
Commerce	613	21,1%	6,7%	14,5%	5,7%
Services	1 229	24,1%	14,7%	17,0%	23,9%
Ensemble des secteurs	2 660	21,4%	3,5%	17,4%	11,4%

Lecture : en 2024, 200 défaillances d'entreprises dans l'industrie ont été enregistrées en Normandie. C'est 16,3 % de plus qu'en 2023 mais 10,6 % de moins par rapport à la moyenne de longue période (2010-2019).

Source : Banque de France

En 2024, les défaillances d'entreprises en Normandie ont augmenté de 21,4 % sur un an et de 3,5 % par rapport à la moyenne de longue période.

Les services sont le secteur contribuant le plus à la hausse des défaillances en 2024.

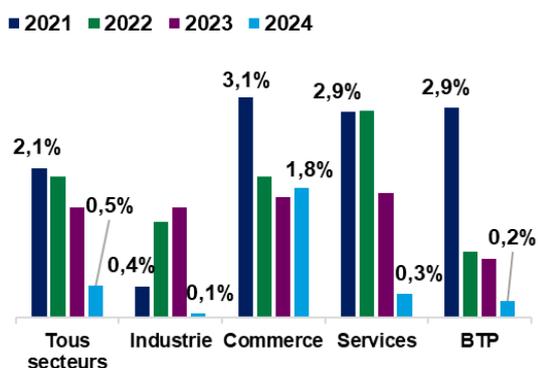
Sur les 470 défaillances supplémentaires entre fin 2023 et fin 2024 :

- 50 % concernent les services (notamment hébergement et restauration),
- 25 % le commerce,
- 15 % la construction,
- 6 % l'industrie,
- 4 % l'agriculture.

Maintien des effectifs permanents, contraction du personnel extérieur

En 2024, les effectifs permanents des entreprises restent quasi-stables : + 0,5 % (+ 1 100). Cette légère croissance est portée par les ETI, ceux des microentreprises et des PME diminuant, ce constat valant dans l'ensemble des secteurs mais avec des nuances (Graphique 4).

Graphique 4 : évolution des effectifs des entreprises normandes par secteur



Lecture : à échantillon constant, pour l'ensemble des entreprises, les effectifs permanents ont augmenté de + 2,1 % en 2021 et de + 0,5 % en 2024.

Source : Banque de France Normandie, base FIBEN, août 2025

Ainsi, dans l'industrie, la stabilité des effectifs s'explique par une baisse dans les microentreprises (métallurgie et filière bois) et les PME (métallurgie et fabrication de produits en caoutchouc-plastique-verre) et une hausse dans les ETI (industries agroalimentaires et la chimie).

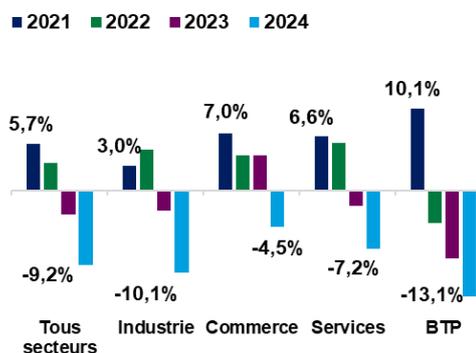
Dans le commerce, la croissance des effectifs est portée par les ETI (commerce de gros) et les PME (commerce automobile).

Dans les services, la hausse est portée par les ETI (transport-entrepôt et services aux entreprises).

Dans le BTP, seules les ETI voient leurs effectifs augmenter.

Face au ralentissement de l'activité, les entreprises, si elles ont maintenu leurs effectifs permanents, ont diminué leur recours au personnel extérieur, dans tous les secteurs, quelle que soit leur taille (Graphique 5).

Graphique 5 : évolution des effectifs des entreprises normandes par secteur



Lecture : à échantillon constant, les charges de personnel extérieur dans l'industrie ont augmenté de + 3,0 % en 2021 et diminué de - 10,1 % en 2024.

Source : Banque de France Normandie, base FIBEN, août 2025

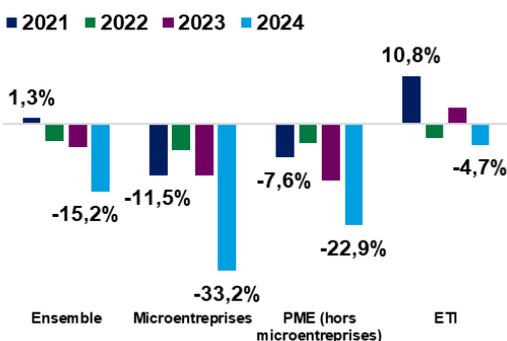


Une baisse des investissements significative

Les investissements des entreprises, qui constituent avec la consommation des ménages l'un des éléments soutenant la croissance, diminuent en Normandie quelle que soit la taille des entreprises (Graphique 6). Tous les secteurs sont concernés par cette baisse.

Toutefois, ces moyennes masquent des situations hétérogènes (Graphique 7) : en 2024, 48 % des PME hors microentreprises ont augmenté le montant de leurs investissements contre 55 % en 2023. Cette part est plus stable à 55 % pour les microentreprises et les ETI (contre 57 et 58 % en 2023).

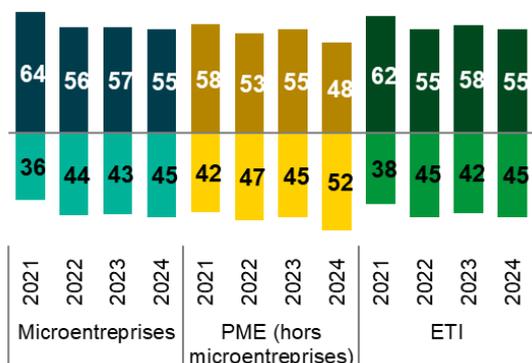
Graphique 6 : variation des investissements en Normandie par taille d'entreprises



Lecture : en 2021, les entreprises ont augmenté leurs investissements de +1,3 % et les ont diminués de -15,2 % en 2024.

Source : Banque de France Normandie, base FIBEN, août 2025

Graphique 7 : part des entreprises avec une variation des investissements positive ou négative en Normandie



Lecture : en 2021, 62 % des ETI ont augmenté leur enveloppe d'investissements. En 2024, elles sont 55 %.

Source : Banque de France Normandie, base FIBEN, août 2025

Les principaux freins pouvant influencer les décisions d'investissements demeurent

5 septembre 2025

l'incertitude économique et les perspectives d'activité dégradée.

35 % des dirigeants de TPE et 45 % des dirigeants de PME déclarent avoir reporté ou envisagé de reporter leurs projets d'investissement et/ou d'embauches (Source : Bpifrance Le Lab/Rexecode – Baromètre du 4^e trimestre 2024).

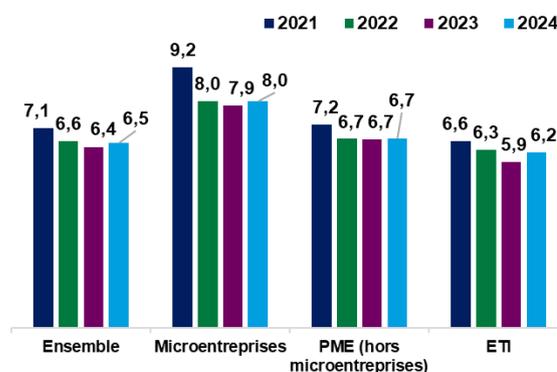
Des taux de marge brute d'exploitation qui résistent en 2024

Si les entreprises normandes ont dû faire face au ralentissement de l'activité, elles ont dans l'ensemble pu contenir leurs coûts, en lien notamment avec la baisse de l'impôt productif (le taux maximal de la CVAE est ainsi passé de 0,38 % en 2023 à 0,28 % en 2024) ou la maîtrise des dépenses salariales (les salaires horaires ont progressé de +2,7 % en 2024 après +4,2 % en 2023).

Ainsi, leurs taux de marge résistent en 2024 : +0,1 point pour les micro-entreprises, stable pour les PME et +0,3 point pour les ETI (Graphique 8).

Ils progressent dans l'industrie et le BTP (respectivement +0,6 et +0,5 point) mais se contractent légèrement dans le commerce (-0,4 point), le commerce automobile et le commerce de gros étant parmi les plus impactés. Dans les services, le taux de marge se maintient (-0,2 point), dans quasiment tous les secteurs.

Graphique 8 : taux de marge (EBE/CA) par taille d'entreprises (%)



Lecture : le taux de marge est de 7,1 % en 2021, 6,6 % en 2022, 6,4 % en 2023 et 6,5 % en 2024.

EBE : Excédent Brut d'Exploitation / CA : Chiffre d'Affaires

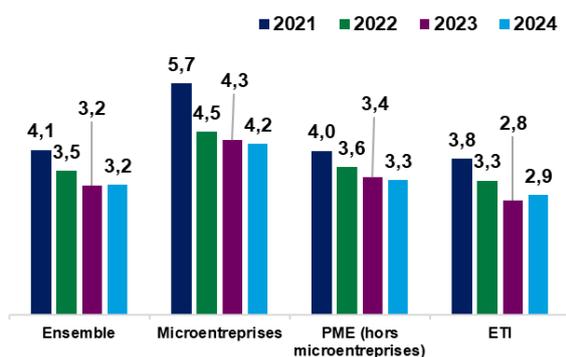
Source : Banque de France Normandie, base FIBEN, août 2025



La rentabilité finale des entreprises normandes reste globalement stable

En 2024, la rentabilité des entreprises normandes est de 3,2 %. Elle est quasi-stable pour toutes les tailles d'entreprise par rapport à 2023, après le pic observé lors de reprise post-Covid (Graphique 9).

Graphique 9 : résultat net / CA (%) par taille d'entreprises



Lecture : la rentabilité des ETI est de 3,8 % en 2021 et de 2,9 % en 2024.

Source : Banque de France Normandie, base FIBEN, août 2025

Pour les microentreprises, la rentabilité augmente légèrement dans l'industrie et les services (+ 0,1 point) ; elle diminue dans le BTP (- 0,2 point) et le commerce (- 0,3 point).

La rentabilité des PME (hors microentreprises) se détériore dans le commerce (- 0,4 point) mais s'améliore dans le BTP (+ 0,3 point). Elle progresse dans les ETI du BTP et des services.

Le désendettement se poursuit

Le taux d'endettement net des microentreprises et PME poursuit sa baisse tendancielle (Graphique 10). Celui des ETI est en légère progression, tiré vers le haut par les entreprises industrielles.

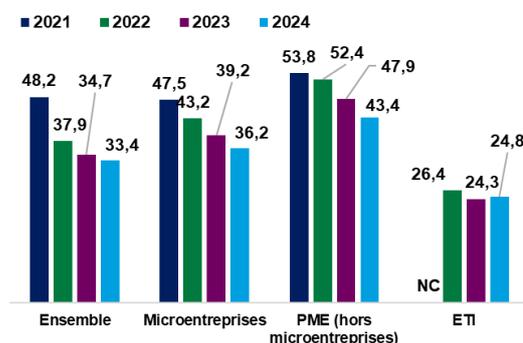
La baisse du taux d'endettement des microentreprises et PME est liée à la fois à une diminution de l'endettement net (respectivement - 5,6 % et - 3,0 %) et à un renfort des capitaux propres (respectivement + 2,1 % et + 7,0 %).

Cette baisse de l'endettement découle en partie du remboursement des Prêts Garantis par l'État (PGE). Sur les 28 258 PGE octroyés en Normandie pour un montant total de 3,7 milliards d'euros, 75 % étaient au bénéfice

des microentreprises (32 % du montant) et 21 % aux PME (54 % du montant). À fin mai 2025, 76 % de l'enveloppe PGE normande a été remboursée.

La progression du taux d'endettement des ETI, tirée par l'industrie, très capitalistique, est liée à une baisse de l'endettement net moins forte que la baisse des capitaux propres (- 1,2 % contre - 3,2 %).

Graphique 10 : taux d'endettement net par taille d'entreprises (%)



Lecture : le taux d'endettement net des microentreprises est de 47,5 % en 2021 et de 36,2 % en 2024.

NC : non communiqué

Source : Banque de France Normandie, base FIBEN, août 2025

Une amélioration de l'autonomie financière globale

Le désendettement tendanciel couplé au maintien des performances permet une amélioration de l'autonomie financière globale des entreprises normandes.

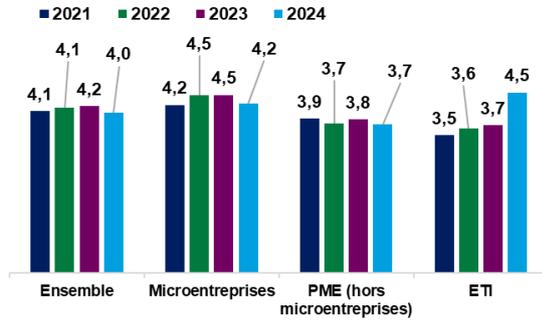
Exprimée en année, la capacité de remboursement des microentreprises et des PME est relativement stable depuis 2021 (Graphique 11), en lien avec la baisse de l'endettement net.

Elle se dégrade pour les ETI (+ 0,8 an).

En termes de répartition, la majorité des entreprises (64,2 %) est en capacité de rembourser sa dette financière en moins de 3,5 ans (Graphique 12).

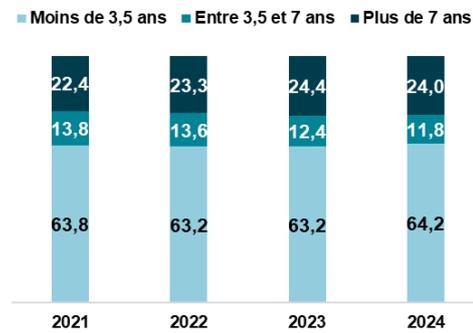


Graphique 11 : capacité de remboursement moyenne (en année) par taille d'entreprises



Lecture : la capacité de remboursement des entreprises est de 4 ans en 2024. Elle est de 4,5 ans pour les ETI.
Source : Banque de France Normandie, base FIBEN, août 2025

Graphique 12 : répartition des entreprises par capacité de remboursement (%)



Lecture : en 2021, 22,4 % des entreprises avaient une capacité de remboursement de plus de 7 ans. Elles sont 24,0 % en 2024.
Source : Banque de France Normandie, base FIBEN, août 2025



Cotation Banque de France des entreprises normandes

Cotation	Nombre d'entreprises	Répartition
Excellente (1+ à 1-)	1 405	15,5%
Très satisfaisante ou forte (2+ à 3-)	3 860	42,6%
Bonne ou intermédiaire (4+ à 5+)	2 481	27,4%
Fragile à menacée (5 à 6)	1 075	11,9%
Compromise (6- 7 8)	189	2,1%
Défaillante (P)	60	0,7%
Total général	9 070	100,0%

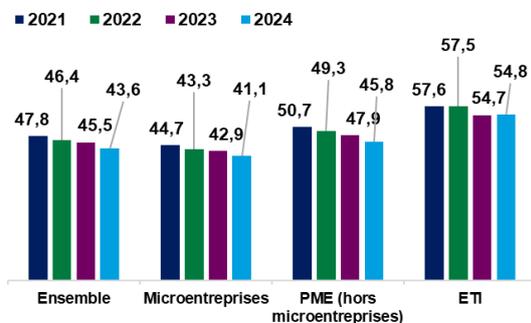
Source : Banque de France, FIBEN – Bilans arrêtés en 2024

Les capacités de remboursement des entreprises peuvent aussi s'analyser via la cotation de la Banque de France (évaluation de la capacité d'une entreprise à faire face à ses engagements financiers à un horizon d'un à trois ans).

Parmi les entreprises cotées significativement, 79 % n'ont pas changé de classe de cotation par rapport à la précédente, 13 % ont connu une amélioration et 8 % une dégradation.

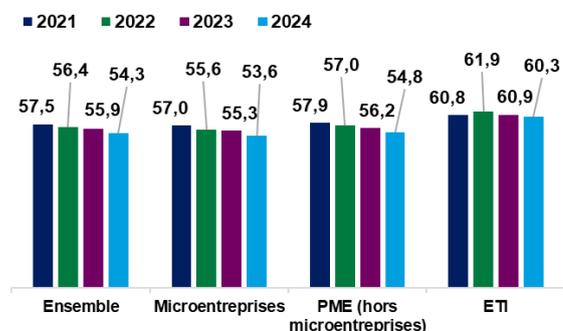
Les pratiques de paiement s'améliorent

Graphique 13 : délais clients par taille d'entreprises (en jours)



Lecture : les délais de paiement des clients sont de 47,8 jours en 2021 et de 43,6 jours en 2024.
Source : Banque de France Normandie, base FIBEN, août 2025

Graphique 14 : délais fournisseurs par taille d'entreprises (en jours)



Lecture : les délais de paiement aux fournisseurs sont de 57,5 jours en 2021 et de 54,3 jours en 2024.
Source : Banque de France Normandie, base FIBEN, août 2025

En 2024, les délais clients (Graphique 13) et les délais fournisseurs (Graphique 14) continuent de diminuer.

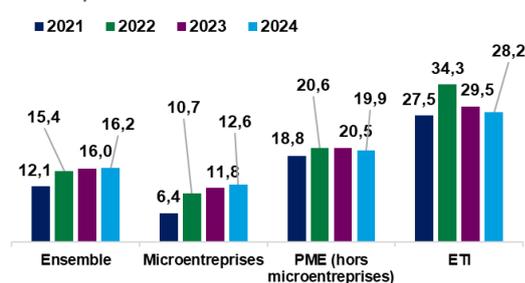


Les besoins en fonds de roulement d'exploitation et les trésoreries se stabilisent

Jusqu'en 2023, sous l'effet de la progression des stocks, les BFRE se sont inscrits en hausse (Graphique 15).

En 2024, du fait de la faible variation de leurs composantes (délais de paiement et stocks), les BFRE se sont stabilisés.

Graphique 15 : BFRE (en jours CA) par taille d'entreprises



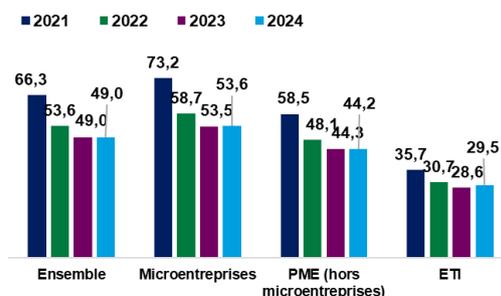
Lecture : Le BFRE des entreprises normandes est de 16,2 jours en 2024. Il était de 16,0 jours en 2023.

Source : Banque de France Normandie, base FIBEN, août 2025

Les trésoreries actives en jours de chiffre d'affaires (Graphique 16) sont stables pour les PME et sont en légère hausse pour les ETI (notamment celles du secteur de l'industrie).

Toutefois, des disparités s'observent entre les secteurs : elles progressent dans l'industrie et le BTP mais se dégradent dans le commerce (commerce de détail) et les services (hébergement et restauration, transport et entreposage et information-communication).

Graphique 16 : trésorerie active par taille d'entreprises (en jours)



Lecture : La trésorerie active (disponibilités et VMP) des microentreprises est stable : 53,5 jours en 2023 et 53,6 jours en 2024.

Source : Banque de France Normandie, base FIBEN, août 2025

Malgré les bons niveaux de trésorerie observés dans l'ensemble, les enquêtes de conjoncture de la Banque de France montrent que la perception qu'ont les chefs d'entreprise de leur situation de trésorerie est au contraire moins bonne qu'elle ne l'était avant la crise Covid.

Dans l'industrie, seuls les dirigeants interrogés dans les produits laitiers, les équipements électriques et les produits en caoutchouc estiment que leur trésorerie est au-dessus du niveau attendu. Pour les autres secteurs, elle est en-dessous (industrie automobile, filière bois, chimie et métallurgie). Dans les services, les soldes d'opinion quant à la trésorerie sont également négatifs dans les services aux entreprises, l'hébergement et les transports.

Ces opinions, qui ne reflètent pas la réalité des données comptables au niveau agrégé, peuvent s'expliquer par la révision à la hausse du niveau de trésorerie jugé nécessaire par les chefs d'entreprise pour mener leurs activités suite notamment aux abondantes liquidités procurées par les PGE (Buthiot et al. (2024)).

Un autre facteur explicatif est le climat d'incertitudes, les dirigeants estimant avoir un besoin plus important de trésorerie que les années précédentes.



Annexe 1

Champ de l'étude

Les données FIBEN

Cette étude se base sur les documents comptables de 13 136 entreprises normandes. Les données utilisées sont issues du fichier bancaire des entreprises (FIBEN) de la Banque de France. Le périmètre couvre les petites et moyennes entreprises (microentreprises incluses) et les entreprises de taille intermédiaire ayant leur siège social en Normandie.

Définitions

Microentreprises : elles occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel qui n'excède pas 2 millions d'euros.

Petites et moyennes entreprises (hors microentreprises) : elles occupent moins de 250 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel qui n'excède pas 50 millions d'euros.

Entreprises de taille intermédiaire : elles n'appartiennent pas à la catégorie des PME, occupent moins de 5 000 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel qui n'excède pas 1,5 milliard d'euros.

BFRE : besoin en fonds de roulement d'exploitation en jours de chiffre d'affaires.

Capacité de remboursement : dette financière stable rapportée à la capacité d'autofinancement (CAF).

Charges de personnel extérieur : détail des autres achats et charges externes ligne 58YU (feuille 58C) personnel extérieur à l'entreprise (dont intérim, personnel mis à disposition).

Délais clients : créances clients en jours de chiffre d'affaires.

Délais fournisseurs : dettes fournisseurs rapportées aux achats et charges externes (en jours).

Effectif : personnel recruté par l'entreprise (hors intérim).

Investissements : acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Rentabilité : résultat net rapporté au chiffre d'affaires.

Taux d'endettement net : (endettement financier brut - trésorerie active) / capitaux propres.

Taux de marge : Excédent Brut d'Exploitation (EBE) rapporté au chiffre d'affaires (CA).

Trésorerie active : elle se situe à l'actif du bilan et concerne les liquidités disponibles pour les dépenses immédiates (disponibilités et valeurs mobilières de placement). Elle est rapportée au chiffre d'affaires et exprimée en jours de chiffre d'affaires.

Annexe 2

Caractéristique de l'échantillon

La construction de l'échantillon

Les entreprises retenues sont celles dont la clôture intervient entre le 30 septembre 2024 et le 31 décembre 2024 (exercice de 12 mois) et dont l'effectif moyen est supérieur ou égal à 1.

Sont exclues de l'étude les activités suivantes : fabrication de produits à base de tabac ; cokéfaction et raffinage, production et distribution (électricité, gaz, vapeur, air conditionné, eau), assainissement, gestion des déchets et dépollution, transports par eau et transports aériens, activités financières et d'assurance, enseignement, santé humaine, action sociale, boulangerie-pâtisserie, location de logements ou terrains. Sont également exclues les sociétés civiles et les groupements d'intérêt économique (GIE).



L'analyse des données

Les données sont analysées en moyenne, après traitement des valeurs extrêmes.

Les indicateurs en évolution (chiffre d'affaires, effectifs, charges de personnel extérieur, stocks, investissements) sont traités à échantillon constant (le bilan de l'entreprise est présent sur deux années consécutives). Les ratios sont analysés en échantillon non constant.

L'échantillon

	Nombre de bilans				Nombre de bilans constants sur deux ans			
	2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024
Ensemble	12 927	13 425	13 522	13 136	11 098	11 815	12 079	11 813
Microentreprises	7 220	7 453	7 448	7 190	5 792	6 162	6 326	6 193
PME (hors microentreprises)	5 466	5 713	5 800	5 677	5 067	5 397	5 480	5 355
ETI	241	259	274	269	239	256	273	265

	Somme des effectifs en 2024
Ensemble	282 055
Microentreprises	28 304
PME (hors microentreprises)	162 314
ETI	91 437

Bibliographie

Bureau (B.) (2025)

« La situation financière des PME et des ETI en 2024 : face à des perspectives incertaines, des fondamentaux plutôt robustes »

Bulletin de la Banque de France, n°259/2, juillet-août 2025.

[Télécharger le document](#)

Banque de France

Observatoire des délais de paiement

Rapport annuel 2024, juillet 2025.

[Télécharger le document](#)

Banque de France Normandie

« Les entreprises en Normandie – Bilan 2024 et Perspectives 2025 », février 2025.

[Télécharger le document](#)

« Tendances Régionales – Normandie »

[Télécharger les documents](#)

Banque de France Normandie

Département Entreprises et Études

Caroline Levouin, pôle Banques et Études

L'auteur remercie Thierry Gomot, Philippe Selwa, Delphine Berton et Robin Hue pour leurs contributions.

Éditeur

Banque de France Normandie

Directeur de la publication

Éric Villeneuve, Directeur Régional

Contact

normandie.conjoncture@banque-france.fr